

Le Maroc en quête d'un positionnement stratégique :

L'UA et la CÉDÉAO, des objectifs de taille

Éléments clés

Population : 33 655 786 (2016)

PIB par Habitant : 2878,2 \$

Taux d'alphabétisme : 68,5%

Accès à l'électricité : 91,9%

Taux de chômage : 10%

Sources : *The World Factbook*, *PNUD*,
Banque Mondiale



L'arrivée de la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD) dans l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) en 1982 eu pour effet direct le retrait du Maroc de l'OUA deux ans plus tard sur décision du roi Hassan II, qui ne reconnaissait pas la légitimité de la RASD. En 1989, le Maroc faisait partie de l'Union du Maghreb Arabe (UMA)¹, qui ne tarda pas à passer aux oubliettes du fait du conflit qui opposait le Maroc à l'Algérie sur la question du Sahara occidental.

Depuis, le Maroc a multiplié les accords à caractère économique et politique, qu'il compte mettre à profit pour engager et nouer de nouvelles relations avec les États africains. C'est suite à ce travail de longue haleine que, les 30 et 31 janvier 2017, au siège de l'Union Africaine (UA), à Addis-Abeba (Éthiopie), le retour du Maroc a été soutenu par 39 pays africains sur un total de 54². Moins d'un mois après son adhésion à l'UA, le Maroc déposa une nouvelle demande d'adhésion à la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CÉDÉAO).

Ce document s'attèlera à examiner les visées du Maroc motivant son adhésion à l'UA et sa demande d'adhésion à la CÉDÉAO. Nous démontrerons dans un second temps comment les pays de la CÉDÉAO pourraient profiter de l'adhésion du Maroc.

¹ Fondée le 17 février 1989 à Marrakech (au Maroc), les pays membres de l'UMA sont le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, la Libye et la Mauritanie. Elle a pour objectif de « réaliser progressivement la libre circulation des personnes, marchandises et capitaux entre les États membres ». Pour en savoir plus : www.maghrebarabe.org

² Courrier international, « Maroc : à quoi sert le retour au sein de l'Union africaine ? ». Disponible en ligne sur <http://www.courrierinternational.com/article/maroc-quoi-sert-le-retour-au-sein-de-lunion-africaine> (consulté le 27/07/2017)

L'entrée du Maroc dans l'Union Africaine : le Sahara occidental dans son collimateur ?

Le retrait du Maroc de l'OUA, puis de l'UA, a joué contre lui, malgré les efforts d'investissement qu'il a conduit sur le continent. C'est donc dans une Afrique qui connaît divers rebondissements, surtout sur le plan économique, que le Maroc souhaite s'imposer.

Son retour à l'UA est un choix stratégique aux enjeux économiques et politiques forts. La question du Sahara occidental étant très certainement au centre de cette décision stratégique.

Le fait que le Maroc — soutenu par ses alliés — ait exigé la suspension de la RASD de l'UA³, prête à penser qu'il ambitionne encore l'annexion du Sahara occidental. Pourtant, le Maroc aura du mal à obtenir gain de cause car seul un scénario de prise de pouvoir par la force (par exemple, un coup d'état dans l'un des pays membre) peut conduire à l'exclusion d'un membre de l'UA⁴. Le seul recours du Maroc serait de soutenir un amendement de l'acte constitutif de l'UA, qui ajouterait une clause précisant les conditions que doivent remplir les États membres, pour s'assurer de l'exclusion du Sahara occidental.

En cas de maintien de la RASD dans l'UA, il est difficile de s'imaginer le Maroc collaborer avec le POLISARIO — soutenu par l'Algérie — au sein de l'organisation.

Malgré son influence au sein de l'UA, certains observateurs soutiennent que « l'Algérie devra composer avec le Maroc »⁵. Mais au vu des relations tendues entre les deux pays voisins, il est peu probable que l'Algérie retire son soutien au POLISARIO. Il semble aussi qu'aucun des deux acteurs ne soit en mesure de mener avec succès un lobbying au sein de l'UA en sa propre faveur concernant la question du Sahara occidental.

Pourtant, l'adhésion du Maroc à l'UA pourrait lui permettre d'augmenter sa capacité à influencer les pays soutenant le POLISARIO sur la question du Sahara occidental.

Si certains acteurs pourront se laisser convaincre, le cas de l'Afrique du Sud — un acteur de taille, sur le plan économique et géopolitique — sera beaucoup plus complexe. Le pays, qui, ne l'oublions pas, a vécu un régime d'apartheid, est de ce fait profondément « anticolonialiste », il soutient depuis longtemps la lutte pour l'indépendance du peuple sahraoui.

L'entrée du Maroc au sein de l'UA pourrait remettre la question du Sahara occidental sur l'agenda de l'organisation. Pourtant, le Maroc a très peu de chance d'obtenir gain de cause, pour aller encore plus loin, nous pouvons aisément supposer que le sujet pourrait créer une fissure au sein de l'organisation, sans pour autant mettre fin à l'impasse.

L'enthousiasme non dissimulé de la CÉDÉAO à l'arrivé du Maroc dans la Communauté

Après avoir franchi la première étape (l'intégration au sein de l'UA), le Maroc voudrait sceller son influence sur le continent, en intégrant la CÉDÉAO, ce qui lui donnerait une avance vis-à-vis de ses adversaires principaux sur la question du Sahara occidental.

³ Courrier international, « Maroc : à la reconquête de l'Union africaine ». Disponible en ligne sur <http://www.courrierinternational.com/article/maroc-la-reconquete-de-lunion-africaine> (consulté le 28/07/2017)

⁴ Acte constitutif de l'Union Africaine. Disponible en ligne sur <http://unpan1.un.org/intradoc/groups/public/documents/idep/unpan003043.pdf> (consulté le 28/07/2017)

⁵ Le Monde, « La rivalité Maroc-Algérie au cœur du 28^{ème} sommet de l'Union Africaine ». Disponible en ligne sur http://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/01/28/la-rivalite-maroc-algerie-au-c-ur-du-28e-sommet-de-l-union-africaine_5070574_3212.html (consulté le 26/07/2017)

La CÉDÉAO a donné son accord de principe⁶ à la demande d'adhésion du Maroc faite le 24 février 2017. Il est aujourd'hui plus que probable que cette démarche aboutisse car les États membres de la CÉDÉAO devraient bientôt trancher sur les secteurs dans lesquels le royaume interviendrait le plus⁷.

En intégrant la CÉDÉAO, le Maroc bénéficierait de facilités d'exportations, en particulier concernant ses produits agricoles. En effet, le Maroc pourrait accéder au marché d'environ 340 000 000 d'habitants que comportent les 15 pays de la sous-région. De plus, la CÉDÉAO applique une TVA de 0,5% sur les importations de marchandises provenant d'États non-membres⁸. L'exemption de cette taxe permettrait au Maroc d'économiser sur les marchandises qu'il exporte à destination des pays de la CÉDÉAO et devenir du même coup plus compétitif.

La CÉDÉAO pourrait elle aussi capitaliser sur l'accord de libre-échange existant entre le Maroc et l'Union Européenne (UE) depuis 2000⁹. En effet, même si la CÉDÉAO a conclu un accord de partenariat économique (APE) avec l'UE¹⁰, son entrée en vigueur prend du temps, et l'accord en question est adapté au cas par cas à chaque pays de la Communauté. Avec l'arrivée du Maroc, les pays de la CÉDÉAO pourraient profiter de sa proximité avec l'Europe pour acheminer leurs marchandises à un coût moins élevé vers l'UE en transitant par le territoire marocain.

Les accords économiques du royaume avec certains pays de la CÉDÉAO sont eux aussi perçus comme le signe de l'imminence de l'intégration du Maroc dans la Communauté, comme l'indique par exemple le projet gazoduc entre le Maroc et le Nigéria¹¹. Le Nigéria, allié de l'Algérie et défenseur du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui pourrait privilégier ses relations économiques avec le Maroc au détriment de la cause des sahraouis. Ce qui laisse penser, qu'au travers de leurs intérêts, d'autres pays africains seraient prêts à s'allier au Maroc, aux dépens de leurs relations avec l'Algérie, qui finirait par se retrouver isolée du reste du continent.

Si son intégration au sein de la CÉDÉAO parvenait à se réaliser, le Maroc pourrait chercher à étendre son influence dans une sphère plus large sur le continent, en visant d'autres organisations sous-régionales.

Conclusion

Si l'adhésion du Maroc à l'UA paraît logique, sa demande d'adhésion à la CÉDÉAO, est quant à elle beaucoup plus stratégique. Alors que le Maghreb est l'une des rares régions au monde possédant une unité culturelle et géographique forte, elle ne parvient pas à créer un ensemble régional cohérent lui permettant de s'imposer sur la scène internationale.

Afin de sortir de cette spirale, le Maroc, qui souhaite fortement s'ouvrir sur le monde et se développer, est en train de gagner en crédibilité auprès des États africains et européens. La place de centre de gravité que se partageaient

⁶ Europe1, « Afrique : la CEDEAO donne son accord de principe pour l'adhésion du Maroc ». Disponible en ligne sur <http://www.europe1.fr/international/afrique-la-cedeao-donne-son-accord-de-principe-pour-ladhesion-du-maroc-3351173> (consulté le 03/08/2017)

⁷ France 24, « Le Maroc dans la CEDEAO, une aubaine pour s'imposer dans la région ». Disponible en ligne sur <http://www.france24.com/fr/20170605-maroc-mohammed-VI-adhesion-cedeao-aubaine-accord-principe-nigeria-liberia> (consulté le 27/07/2017)

⁸ CEDEAO. Disponible en ligne sur <http://www.ecowas.int/faire-des-affaires-dans-la-cedeao/douanes-et-tva/?lang=fr> (consulté le 28/07/2017)

⁹ Union Européenne Action Extérieure, « Le Maroc et l'UE ». Disponible en ligne sur https://eeas.europa.eu/headquarters/headquarters-homepage_fr/700/Le%20Maroc%20et%20l%E2%80%99UE (consulté le 31/07/2017)

¹⁰ L'APE avait été signé à Cotonou (Bénin) le 23 juin 2000 et paraphé le 30 juin 2014 à Ouagadougou (Burkina Faso). *Pour en savoir plus* : <http://www.consilium.europa.eu/fr/policies/cotonou-agreement/>

¹¹ France 24, « Le Maroc dans la CEDEAO, une aubaine pour s'imposer dans la région ». Disponible en ligne sur <http://www.france24.com/fr/20170605-maroc-mohammed-VI-adhesion-cedeao-aubaine-accord-principe-nigeria-liberia> (consulté le 27/07/2017)

l'Égypte et l'Algérie dans la région méditerranéenne et Nord-africaine, est en train de basculer en faveur du Maroc, dans une Afrique en quête de développement et de modernisation.

Après son adhésion à l'UA, sa future adhésion à la CÉDÉAO pourrait faire du Maroc une plateforme économique incontournable, qui devrait le propulser au-devant de la scène internationale. L'occasion pour lui d'élargir sa liste d'alliés, et tenter d'obtenir gain de cause sur la question du Sahara occidental.



Le Roi Mohammed VI lors du 28^{ème} Sommet de l'UA, le 31 janvier 2017 (Photo crédit : Medias24)